

REGLEMENT OLYMPIADES – SUMMER BREAK SAMEDI 28 JUIN 2025

En 2024, lors des Assises de la jeunesse, vous avez été 3 500 à exprimer vos idées et envies pour La Roche-sur-Yon. **L'organisation d'un cinéma de plein-air (n° 1) et des olympiades (n° 4) ont été parmi les actions les plus demandées.** La Ville de La Roche-sur-Yon a donc créé un événement spécialement pour vous avec le Summer Break, votre nouveau rendez-vous pour fêter l'arrivée de l'été, samedi 28 juin, dans le parc de la Vallée-Verte à La Roche-sur-Yon !

LE PROGRAMME DU « SUMMER BREAK »

Nouveau rendez-vous des jeunes (12 - 18 ans) pour fêter l'arrivée de l'été à La Roche-sur-Yon, le Summer Break se décline en trois temps distincts le samedi 28 juin 2025 :

- De 14h à 19h : Olympiades (sports et santé)
- De 19h à 22h : Buvette, restauration, DJ set avec Yofunders, initiation au graffiti avec Louis Schäfer, animations jeux en bois géants.
- A la tombée de la nuit (vers 22h) : Cinéma de plein-air avec le film d'animation « Le Garçon et le Héron » - Hayao Miyazaki – Japon, 2023, durée : 2 h 04

Comme indiqué ci-dessus, l'ensemble des trois temps est organisé dans le parc herbé de la Vallée Verte, derrière la Maison de quartier de la Vallée Verte (10 avenue Picasso à La Roche-sur-Yon).

LES OLYMPIADES

La Ville de La Roche-sur-Yon a concocté un après-midi ludique d'olympiades avec des défis sportifs mais aussi des défis sur le thème de la santé et du bien-être. Par équipe de 5 jeunes, chaque participant va pouvoir découvrir, s'initier et se challenger sur 6 disciplines sportives différentes (à titre indicatif : basket 3x3, foot golf, biathlon estival, torball, parkour, boxe) et 3 ateliers santé (secourisme, prévention des addictions et alimentation).

Chaque atelier, la plupart sous forme de défis, sera encadré par un éducateur sportif ou un professionnel de santé et durera 20 minutes. Tous les ateliers seront proposés par les clubs sportifs de la Ville ou les acteurs de la santé ou les éducateurs sportifs de la collectivité. Chaque atelier de comprendra un briefing pour rappeler les règles du jeu, une éventuelle initiation et un éventuel défi avec deux équipes qui se challengent.

L'après-midi sera découpé de la manière suivante :

- 9 ateliers de 20 minutes afin que chaque équipe puisse découvrir l'ensemble des disciplines et thèmes proposés
- 1 pause de 20 minutes (sur un créneau différent au cours de l'après-midi en fonction des équipes)
- 1 pause « goûter » de 40 minutes
- 1 remise des récompenses en fin d'après-midi.

Chaque atelier permettra, aux différentes équipes, de remporter des points. Ce système de gain de points permettra de proposer un classement final par équipe en fin d'après-midi. Les gains de points seront expliqués et annoncés sur chaque atelier. Une équipe victorieuse ou une équipe qui réussira un défi gagnera davantage de points qu'une équipe perdante. Un système de point bonus sera affecté aux équipes mixtes filles - garçons.

Une feuille de route avec l'enchaînement des différents ateliers sera donnée à chaque équipe. Les participants devront donc respecter ce programme imposé.

Un signe distinctif sous forme d'un tour de cou multifonctions respirant et de couleur sera offert aux participants de chacune des équipes. Cela permettra de distinguer chaque équipe, notamment lors des différents défis. Des chasubles pourront éventuellement être prêtées par la Ville lors de certains ateliers qui le nécessiteraient.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont **gratuites** et se font en ligne sur le site <https://larochesuryon.fr/actions-jeunesse>, du **mercredi 21 mai 2025 au vendredi 27 juin 2025** (dans la limite des places disponibles).

Aucune inscription ne peut être effectuée par courrier ou par téléphone.

Si des places sont encore disponibles le samedi 28 juin 2025, jour de l'évènement, une inscription sur place sera possible avec l'obligation de fournir l'ensemble des documents obligatoires et signés par le représentant légal (ou par le jeune majeur). Pour rappel, les documents obligatoires sont les suivants : fiche sanitaire, formulaire de droit à l'image et formulaire d'autorisation parentale (seulement pour les jeunes mineurs).

Voici ci-dessous les informations à prendre en compte avant l'inscription :

- Les Olympiades sont ouvertes aux jeunes, filles et garçons, âgés entre 12 et 18 ans (dès 11 ans si scolarisés en classe de 6^{ème})
- L'inscription peut se faire :
 - o **En solo** : l'organisateur se chargera ensuite de constituer les équipes
 - o **À plusieurs** : il est alors nécessaire de mentionner le nom ET prénom des autres joueuses et joueurs (qui devront impérativement s'inscrire individuellement sinon leur inscription ne sera pas prise en compte) :
 - Si le groupe à l'inscription est constitué de 5 joueuses ou joueurs, l'équipe sera complète.
 - S'il s'agit d'un binôme, trinôme ou quadrinôme de joueuses ou joueurs à l'inscription, l'organisateur se chargera de compléter l'équipe avec d'autres participants pour atteindre une équipe au nombre de 5.
- Pour rappel, un système de point bonus sera attribuée aux équipes mixtes filles garçons.
- L'organisation se réserve le droit d'ajuster le nombre de joueurs par équipe en fonction du nombre d'inscrits et/ou de présents le jour de l'évènement.
- 20 équipes maximum pourront s'inscrire pour ces Olympiades. Ne tardez pas à vous inscrire !

Lors de l'inscription en ligne, **il est obligatoire de compléter, signer et transmettre les documents suivants** (téléchargeables sur le lien d'inscription ci-dessus) :

- Fiche sanitaire (vaccination, renseignements concernant le participant, recommandations utiles, responsables exclusivement pour les personnes mineures)
- Formulaire de droit à l'image pour les majeurs et les mineurs
- Formulaire d'autorisation parentale (pour les jeunes mineurs).

Après votre inscription en ligne, un email accusant réception vous sera adressé. L'inscription définitive sera validée par un email de confirmation qui sera envoyé par l'organisateur après vérification des informations et pièces jointes transmises.

TENUE VESTIMENTAIRE

Cet après-midi d'Olympiades nécessite le port d'une tenue sportive adaptée aux conditions météorologiques de la journée. Des baskets pour la pratique du sport sont obligatoires. Il s'agira d'un événement de plein air, il est donc fortement recommandé de se munir d'une gourde avec de l'eau, une casquette ou un chapeau et de la crème solaire.

Un espace de stockage sera proposé pour laisser les biens personnels de chaque participant. Malgré tout, il est conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur. N'ayant pas de vestiaire sur place, il est recommandé aux participants de venir directement en tenue sportive.

CONSIGNES ET FIN D'ACTIVITE

Après l'inscription en ligne, des informations pourront être adressées à chaque participant par mail en amont afin de fournir des précisions sur l'évènement. Le règlement et les consignes seront bien entendu rappelés lors de l'accueil des jeunes le jour de l'évènement.

A la fin des Olympiades, pour les participants mineurs, ils pourront quitter l'évènement à 19h en fonction de l'information renseignée dans l'autorisation parentale : partir seul ou accompagné d'une personne majeure qui viendra le chercher.

PARTICIPATION DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

La plupart des ateliers seront proposés et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Afin de vérifier la bonne adaptation de chaque atelier, il est recommandé, au représentant légal du jeune, de contacter la Ville en amont de l'évènement pour préciser le type de handicap.

RAVITAILLEMENT - GOUTER

Un goûter sera offert à chaque participant en milieu d'après-midi.

Par ailleurs, l'organisateur conseille tout de même aux jeunes de prévoir leur propre gourde d'eau. Des robinets d'eau seront proposés sur site pour remplir les gourdes.

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la sensibilisation au respect de l'environnement via notre démarche manifestation "éco-responsable", aucun déchet ne devra être jeté sur le site.

RECOMPENSES

Une récompense sera proposée aux 3 premières équipes classées des Olympiades.

En cas d'équipes ex-aequo, une épreuve complémentaire pourra être proposée pour les départager.

ASSISTANCE / SECURITE

Les participants s'engagent à respecter la signalétique ainsi que les indications qui leurs seront données.

Ils respecteront obligatoirement les moyens techniques et le matériel proposés, destinés à la tenue de chaque atelier.

Les participants s'engagent également à respecter les consignes de sécurité.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériels des participants.

En cas d'abandon, il est impératif de se signaler auprès de l'organisation, afin d'éviter le déclenchement des secours ou des recherches.

Des secouristes de la Protection Civile seront présents le jour J et ainsi encadrer le volet secours.

RESPONSABILITE CIVILE / INDIVIDUELLE ACCIDENT

L'organisateur est assuré pour les risques civils de l'épreuve auprès de la société d'assurances SMACL. Les participants bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur responsabilité personnelle/collective. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de défaillance pour raison de santé ou tout autre incident non imputable à l'organisateur.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration lors de l'inscription. Il est strictement interdit de participer sans inscription. Tout contrevenant sera susceptible d'engager sa responsabilité et l'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

FICHE SANITAIRE

Afin de prendre en compte les éventuels problèmes de santé de chaque jeune (vaccination, allergie, intolérance alimentaire, etc.), il est obligatoire de compléter, signer et retourner la fiche sanitaire dans un souci de transparence avec l'organisateur. Le document est à télécharger lors de l'inscription en ligne (voir rubrique INSCRIPTIONS)

PROTECTION DE LA VIE PRIVEE / RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de La Roche-sur-Yon dans le cadre des Olympiades, samedi 28 juin 2025. Elles seront conservées pendant trois années et ne s'afficheront pas en ligne. Les données personnelles sont destinées à un usage interne aux personnes habilitées de la direction Citoyenneté et Jeunesse de la Ville de La Roche-sur-Yon. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de portabilité aux données vous concernant, les faire rectifier, les faire supprimer en contactant de préférence par voie électronique en remplissant le formulaire « nous contacter » sur ce site, par voie postale en écrivant à Hôtel de ville et d'agglomération, place du Théâtre, BP 829, 85021 La Roche-sur-Yon Cedex ou par courriel à l'adresse dpo@ecollectivites.fr.

REPLI

En cas de météo défavorable (pluie, risque d'orages, vent fort, etc.), un repli sera proposé en intérieur à la salle Omnisports – Boulevard Jean Yole à La Roche-sur-Yon. Les participants seront bien entendu informés en amont de l'évènement.

ANNULATION

En cas de force majeure, de décision préfectorale ou ministérielle, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, la Ville de La Roche-sur-Yon se réserve le droit d'annuler la manifestation, sans que les jeunes ne puissent prétendre à un dédommagement.

Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles.

En s'inscrivant le participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses, sous peine de non-participation.